

DOSSIER DE CAUTIONNEMENT

(à compléter par le cautionnaire)

- Tout dossier incomplet ne sera pas examiné -

La remise d'un dossier ne préjuge pas de son acceptation définitive.

Toute candidature est conditionnée à l'accord du propriétaire

Nom du (des) candidat(s) locataire(s) :

CADRE RESERVE A L'OFFICE	
Ref :	Adresse du bien :
Loyer mensuel (charges comprises) :	Dépôt de garantie :
Honoraires charge locataire :	€, dont € pour l'état des lieux
Observations :	

Vous pourrez nous retourner votre dossier complet :

- par mail : n.navarre@bdl.notaires.fr
- en mains propres à l'accueil de l'office,
- ou par courrier à l'adresse de l'office : SELARL PERCHET & Associés,
8 Bis avenue Maunoury - BP 17
41500 MER

A compléter obligatoirement pour chacun des cautionnaires

	☐ Madame / ☐ Monsieur	☐ Madame / ☐ Monsieur
IDENTITE		
Nom__		
Nom de jeune fille__		
Prénoms (tous)__		
Date et lieu de naissance (code postal)__		
Nationalité__		
SITUATION FAMILIALE		
Célibataire / Concubin(e) / Pacsé(e) / Séparé(e) / Veuf(ve)	☐	☐
Marié(e) Date et lieu de mariage_____ Si contrat de mariage : - Régime adopté_____ - Date du contrat de mariage_____ - Notaire_____ 	☐	☐
Divorcé(e) - Par jugement du Tribunal de_____ - En date du_____ 	☐	☐
En instance de divorce	☐	☐
Nombre d'enfant(s) à charge_____ Age des enfants_____ Nombre total de personnes qui habiteraient dans les lieux loués_____ 		
COORDONNEES ACTUELS		
Adresse complète__		
Téléphone__		
Email__		

SITUATION PROFESSIONNELLE		
Profession__		
Employeur__ (nom – adresse – téléphone)		
Type de contrat__ (CDI – CDD – Intérimaire – Autre)		
Date d'embauche__		
Durée du contrat__		
RESSOURCES / CHARGES		
Salaire net mensuel__		
Allocations familiales mensuelles__		
Autres revenus mensuels__ (pension – retraites – autres)		
TOTAL Revenu global mensuel net		
Charges : - Pension(s) alimentaire(s) versée(s)____ - Emprunt à la consommation_____ - Emprunt autre_____ - Autre(s) à préciser_____		

Je (Nous) déclare(ons) sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus.

Date :

Signature (pour chacun) :

Une fois l'acceptation du dossier, il y aura lieu de fournir pour le jour de la signature par le(s) locataire(s) et garant(s) éventuel(s) :

- le règlement du loyer et charges (si entrée dans le mois en cours),
- le règlement du dépôt de garantie,
- le règlement des honoraires de l'office,
- la remise d'une attestation multirisques habitation démarrant au jour de la signature du bail.

➤ **La présence du(des) garant(s) sera impérative à la signature du bail, à défaut, une procuration sera transmise au garant avec un projet d'acte.**

➤ **La signature du bail sera annulée en cas de défaut de règlement et en cas d'absence d'assurance.**

➤ **Les clés du logement ne seront délivrées qu'après la signature du bail.**

LISTE DES PIÈCES À FOURNIR POUR CHAQUE CAUTIONNAIRE

Ces pièces peuvent être des copies des documents originaux, toutefois, les documents originaux doivent pouvoir être présentés à la demande du bailleur.

Justification de l'identité

Une pièce en cours de validité (avec la photographie et la signature du titulaire), parmi les documents suivants :

- Marié(e) / veuf(ve) / Divorcé(e) :
 - Livret de famille complet (en indiquant dessus clairement la date et le lieu de mariage).
 - Si contrat de mariage préciser le régime adopté, date du contrat et le nom du notaire.
 - Si divorcé(e) fournir en complément du livret de famille : convention définitive du jugement de divorce (juste paragraphe commençant par l'énoncé "par ces motifs" qui permet de prouver le divorce).
 - Si séparé(e) fournir en complément du livret de famille : ordonnance de non-conciliation.
- Pacsé(e) : Récépissé de l'enregistrement de la déclaration ou dissolution conjointe des partenaires du PACS,
- Célibataire :
 - Carte nationale d'identité française ou étrangère,
 - Passeport français ou étranger,
 - Permis de conduire français ou étranger,
 - Pour les candidats étrangers : document justifiant du droit au séjour, notamment, carte de séjour temporaire, carte de résident, carte de ressortissant d'un Etat membre de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen.

Justification du domicile

Une seule pièce parmi les documents suivants

- Si locataires ou hébergés :
 - 3 dernières quittances de loyer ou à défaut, attestation du précédent bailleur (ci-jointe), ou de son mandataire, indiquant que le locataire est à jour de ses loyers et charges,
 - Attestation d'élection de domicile établissant le lien avec un organisme agréé au titre de l'article L. 264-2 du code de l'action sociale et des familles,
 - Attestation sur l'honneur de l'hébergeant (ci-jointe) indiquant que le candidat à la location réside à son domicile,
- Si propriétaires :
 - Dernier avis de taxe foncière ou, à défaut, titre de propriété de la résidence principale, ou, à défaut, attestation notariale,
 - Promesse de vente ou attestation (si la propriété est mise en vente)

Attestation des activités professionnelles

Les documents suivants en fonction de votre situation

- pour un salarié / intérimaire ou stagiaire : un contrat de travail ou de stage ou, à défaut, une attestation de l'employeur précisant l'emploi et la rémunération proposée, la date d'entrée en fonction envisagée et le cas échéant la durée de la période d'essai ;
- pour une entreprise commerciale : l'extrait Kbis du registre du commerce et des sociétés de moins de 3 mois
- pour un artisan : l'extrait D 1 original du registre des métiers de moins de 3 mois ;
- pour un travailleur indépendant : la copie du certificat d'identification de l'INSEE, comportant les numéros d'identification ;
- pour une profession libérale : la copie de la carte professionnelle ;
- pour les autres professionnels : toute pièce récente attestant de l'activité ;
- pour les étudiants : une carte d'étudiant ou un certificat de scolarité pour l'année en cours.

Attestation des Ressources

Les documents suivants en fonction de votre situation

- le dernier ou avant-dernier avis d'imposition ou de non-imposition sur les revenus et, lorsque tout ou partie des revenus perçus n'a pas été imposé en France mais dans un autre Etat ou territoire, le dernier ou avant-dernier avis d'imposition à l'impôt ou aux impôts qui tiennent lieu d'impôt sur le revenu dans cet Etat ou territoire ou un document en tenant lieu établi par l'administration fiscale de cet Etat ou territoire ;
- les 3 derniers bulletins de salaires ;
- un justificatif de versement des indemnités de stage ;
- les 2 derniers bilans ou, à défaut, une attestation de ressources pour l'exercice en cours délivrée par un comptable pour les professions non salariées ;
- un justificatif de versement des indemnités, retraites, pensions, prestations sociales et familiales et allocations perçues lors des 3 derniers mois ou justificatif de l'ouverture des droits, établis par l'organisme payeur ;
- une attestation de simulation établie par l'organisme payeur ou simulation établie par le locataire relative aux aides au logement ;
- l'avis d'attribution de bourse pour les étudiants boursiers ;
- le titre de propriété d'un bien immobilier ou dernier avis de taxe foncière ;
- le justificatif de revenus fonciers, de rentes viagères ou de revenus de valeurs et capitaux mobiliers.